

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2019

Nos réf : HT/DB/MCR

Présents : TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, LIPSKI Jean-Pierre, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, MULLER-FRAS Stéphanie, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, PLANÇON Aurélie, GROSJEAN Aline, MÉRAUX Jocelyne, RADREAU Sophie, LOUYS Jean-Pierre, HERGAS Jasminka.

Excusés :

LALLAOUA Nora a donné procuration à JELIC Céline,
SEGAUD Grégoire a donné procuration à TRAVERSIER Agnès,
DELMARRE Véronique a donné procuration à MULLER-FRAS Stéphanie,
GORGULU Alpays a donné procuration à LIPSKI Jean-Pierre,
GLAB Grégory a donné procuration à BEDEZ Christian,
CLAUDON Pierre a donné procuration à LOUYS Jean-Pierre,
MORASCHETTI Élisabeth a donné procuration à RADREAU Sophie.

Absents excusés : NOIROT Catherine, ADDE Patrick.

Madame Agnès TRAVERSIER, Maire :

- ouvre la séance ;
- dresse l'état des présences ;
- **Aurélie PLANÇON** est nommée secrétaire de séance ;
- constate le quorum.

Le compte-rendu du Conseil municipal du 14 mars 2019 n'appelle aucune observation.
Les membres signent le registre.

Ordre du jour :

Madame le Maire : « Le compte administratif communal de l'exercice 2018 vous a été remis. Sa présentation est strictement conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur. Ce document retrace l'exécution du budget communal de l'année écoulée et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice. Ce compte administratif illustre les investissements réalisés ou engagés, les actions menées et les services rendus à la population, et témoignent de la santé financière de notre commune. En application de l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit élire un Président de séance ad hoc pour débattre et voter le Compte Administratif, je vous propose **Madame Nathalie ATAR**, si vous en êtes d'accord. Pour ma part, je vais vous présenter le budget primitif 2019. Je vous propose une présentation par chapitres »

Le Conseil Municipal ne prononce aucune objection.

■ Présentation par chapitre du compte administratif 2018 (par Nathalie ATAR) et du budget primitif 2019 de la commune (par Madame Agnès TRAVERSIER) :

Montants exprimés en Euros		Compte administratif 2018	Budget 2019
FONCTIONNEMENT			
RECETTES			
Total 002	Excédent antérieur reporté Fonctionnement	152 887,12 €	407 065,97 €
Total 013	Atténuations de charges	46 874,16 €	50 000,00 €
Total 042	Opérations d'ordre entre sections	305,00 €	15 025,00 €
Total 70	Produits des services	227 829,46 €	223 060,00 €
Total 73	Impôts et taxes	1 807 731,35 €	1 823 207,00 €
Total 74	Dotations et participations	967 439,55 €	910 586,00 €
Total 75	Autres produits gestion courante	79 233,76 €	104 696,03 €
Total 76	Produits financiers	4,10 €	4,00 €
Total 77	Produits exceptionnels	18 125,06 €	279 940,00 €
Total RECETTES FONCTIONNEMENT		3 300 429,56 €	3 813 584,00 €

→ **Chapitre 73 – Impôts et taxes**

Sophie RADREAU : « Concernant la taxe d'habitation, il y a déjà un reversement de l'État, par rapport à la diminution de la taxe ? »

Agnès TRAVERSIER : « Tout est déjà compensé »

→ **Chapitre 77 – Produits exceptionnels**

Agnès TRAVERSIER : « Les certificats d'économie d'énergie sont des recettes de fonctionnement : ce sont des prestations intellectuelles, ce ne sont pas des subventions d'investissement. Ils nous ont permis de payer l'éclairage public et le remplacement des chaudières »

Montants exprimés en Euros			<u>Compte</u>	<u>Budget 2019</u>
FONCTIONNEMENT			<u>administratif 2018</u>	
DEPENSES				
Total	011	Charges à caractère général	598 656,72 €	707 888,84€
Total	012	Charges de personnel	1 599 566,32 €	1 720 000,00 €
Total	014	Atténuations de produits	82 620,41 €	82 481,00 €
Total	022	Dépenses imprévues Fonctionnement	0,00 €	45 000,00€
Total	023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	759 488,67 €
Total	042	Opérations d'ordre entre sections	176 688,50 €	83 505,00 €
Total	65	Autres Charges financières gestion courante	343 745,60 €	360 601,00 €
Total	66	Charges financières	70 612,70 €	54 139,49 €
Total	67	Charges exceptionnelles	793,01 €	510,00 €
Total DEPENSES FONCTIONNEMENT			2 872 683,26 €	3 813 584,00 €

Montants exprimés en Euros			<u>Compte</u>	<u>Budget 2019</u>
INVESTISSEMENT			<u>administratif 2018</u>	
RECETTES				
Total	021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	759458,67 €
Total	024	Produits des cessions	0,00 €	2 500,00 €
Total	040	Opérations d'ordre entre sections	176 688,50 €	83 505,00 €
Total	041	Opérations patrimoniales	29 254,07 €	0,00 €
Total	10	Dotations Fonds divers Réserves	167 359,66 €	175 080,33 €
Total	13	Subventions d'investissement	138 189,33 €	95 500,00€
Total	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	1 787 341,00 €
Total RECETTES INVESTISSEMENT			511 491,56 €	2 903 385,00 €

→ **Chapitre 024 – Produits des cessions**

Sophie RADREAU : « La vente du terrain ZAOUI n'apparaît pas ? »

Agnès TRAVERSIER : « La personne qui souhaite acheter reporte continuellement. L'inscription sera faite quand nous serons sûrs »

Montants exprimés en Euros			<u>Compte</u>	<u>Budget 2019</u>
INVESTISSEMENT			<u>administratif 2018</u>	
DEPENSES				
Total	001	Solde d'exécution d'investissement reporté	140 678,53 €	58 390,33 €
Total	020	Dépenses imprévues investissement	0,00 €	40 000,00€
Total	040	Opérations d'ordre entre sections	305,00 €	15 025,00 €
Total	041	Opérations patrimoniales	29 254,07 €	0,00 €
Total	10	Dotations Fonds divers Réserves	72 470,46 €	6 430,00 €
Total	16	Remboursement d'emprunts	225 421,13 €	207 991,00 €
Total	20	Immobilisations incorporelles	3 030,00 €	17 612,00€
Total	204	Subventions d'équipement versées	0,00 €	1 500,00 €
Total	21	Immobilisations corporelles	75 481,42 €	272 056,67€
Total	23	Immobilisations en cours	23 241,28 €	2 284 380,00 €
Total DEPENSES INVESTISSEMENT			569 881,89 €	2 903 385,00 €

→ **Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles**

Sophie RADREAU : « Concernant le PLU ? »

Agnès TRAVERSIER : « C'est une réserve si une modification intervient. Le SCOT se prépare »

■ Présentation des budgets annexes :

BOIS :

Montants exprimés en Euros			<u>Compte</u>	<u>Budget 2019</u>
FONCTIONNEMENT			<u>administratif 2018</u>	
BOIS				
RECETTES				
Total	002	Excédent antérieur reporté Fonctionnement	14 885,35 €	37 297,96 €
Total	70	Produits des services	43 384,80 €	16 740,00 €
Total RECETTES FONCTIONNEMENT			58 270,15 €	54 037,96 €

Montants exprimés en Euros			<u>Compte</u>	<u>Budget 2019</u>
FONCTIONNEMENT			<u>administratif 2018</u>	
BOIS				
DEPENSES				
Total	011	Charges à caractère général	3 427,24 €	8 300,00 €
Total	022	Dépenses imprévues Fonct.	0,00 €	330,96 €
Total	023	Virement à la sect° d'investis.	0,00 €	6613,00 €
Total	42	Opérations d'ordre entre section	431,00 €	287,00 €
Total	65	Autres charges gestion courante	12 875,00 €	38 507,00 €
Total DEPENSES FONCTIONNEMENT			16 733,24 €	54 037,96 €

Montants exprimés en Euros			<u>Compte</u>	<u>Budget 2019</u>
INVESTISSEMENT			<u>administratif 2018</u>	
BOIS				
RECETTES				
Total	021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	6 613,00 €
Total	040	Opérations d'ordre entre section	431,00 €	287,00 €
Total	10	Dotations fonds divers réserves	6 149,58 €	4 238,95 €
Total	27	Autres immos financières	4 000,00 €	4 000,00 €
Total RECETTES INVESTISSEMENT			10 580,58 €	15 138,95 €

Montants exprimés en Euros			<u>Compte</u>	<u>Budget 2019</u>
INVESTISSEMENT			<u>administratif 2018</u>	
BOIS				
DEPENSES				
Total	001	Solde d'exécution d'inv. reporté	6 149,58 €	4 238,95 €
Total	020	Dépenses imprévues d'investissement	0,00 €	700,00 €
Total	21	Immobilisations corporelles	0,00 €	2 000,00 €
Total	23	Immobilisations en cours	8 669,95 €	8 200,00 €
Total DEPENSES INVESTISSEMENT			14 819,53 €	15 138,95 €

BÂTIMENTS LOCATIFS :

Montants exprimés en Euros			<u>Compte</u>	<u>Budget 2019</u>
FONCTIONNEMENT			<u>administratif 2018</u>	
BÂTIMENTS LOCATIFS				
RECETTES				
Total	70	Produits des services	1 696,00 €	1 750,00 €
Total	73	Impôts et taxes	0,00 €	22 487,00 €
Total	75	Autres produits gestion courante	295 208,33 €	287 500,00 €
Total RECETTES FONCTIONNEMENT			296 904,33 €	311 737,00 €

Montants exprimés en Euros			<u>Compte</u>	<u>Budget 2019</u>
FONCTIONNEMENT BÂTIMENTS LOCATIFS			<u>administratif 2018</u>	
DEPENSES				
Total	002	Déficit antérieur reporté	17 825,06 €	12 950,00 €
Total	011	Charges à caractère général	282 075,00 €	285 960,00 €
Total	022	Dépenses imprévues Fonctionnement	0,00 €	1 022,35 €
Total	65	Autres charges gestion courante	0,00 €	10,00 €
Total	66	Charges financières	9 954,27 €	11 794,65 €
Total DEPENSES FONCTIONNEMENT			309 854,33 €	311 737,00 €

Montants exprimés en Euros			<u>Compte</u>	<u>Budget 2019</u>
INVESTISSEMENT BÂTIMENTS LOCATIFS			<u>administratif 2018</u>	
RECETTES				
Total	001	Solde d'exécution d'inv. reporté	24 600,52 €	21 646,20 €
Total RECETTES INVESTISSEMENT			24 600,52 €	21 646,20 €

Montants exprimés en Euros			<u>Compte</u>	<u>Budget 2019</u>
INVESTISSEMENT BÂTIMENTS LOCATIFS			<u>administratif 2018</u>	
DEPENSES				
Total	16	Remboursement d'emprunts	2 954,32 €	3 085,00 €
Total	23	Immobilisations en cours	0,00 €	18 561,20 €
Total DEPENSES INVESTISSEMENT			2 954,32 €	21 646,20 €

13 LOGEMENTS CENTRE :

Montants exprimés en Euros			<u>Compte</u>	<u>Budget 2019</u>
FONCTIONNEMENT 13 LOGEMENTS CENTRE			<u>administratif 2018</u>	
RECETTES				
Total	002	Excédent antérieur reporté (fonctionnement)	4 420,44 €	4 857,00 €
Total	042	Opérations d'ordre entre sections	15 200,00 €	15 200,00 €
Total	70	Produits des services	3 566,11 €	3 200,00 €
Total	75	Autres produits gestion courante	51 964,73 €	52 945,13 €
Total RECETTES FONCTIONNEMENT			75 151,28 €	76 202,13 €

Montants exprimés en Euros			<u>Compte</u>	<u>Budget 2019</u>
FONCTIONNEMENT 13 LOGEMENTS CENTRE			<u>administratif 2018</u>	
DEPENSES				
Total	011	Charges à caractère général	13 411,78 €	14 617,00 €
Total	022	Dépenses imprévues Fonct.	0,00 €	1 063,35 €
Total	023	Virement section investissement	0,00 €	18 120,00 €
Total	042	Opérations d'ordre entre sections	35 751,00 €	24 845,00 €
Total	65	Autres charges gestion courante	12 893,44 €	11 600,00 €
Total	66	Charges financières	3 853,19 €	5 956,78 €
Total DEPENSES FONCTIONNEMENT			65 909,41 €	76 202,13 €

Montants exprimés en Euros			<u>Compte</u>	<u>Budget 2019</u>
INVESTISSEMENT 13 LOGEMENTS CENTRE			<u>administratif 2018</u>	
RECETTES				
Total	021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	18 120,00 €
Total	040	Opérations d'ordre entre sections	35 751,00 €	24 845,00 €
Total	10	Dotations Fonds divers Réserves	47 790,32 €	4 384,87 €
Total	16	Emprunts et dettes assimilées	741,62 €	1 200,00 €
Total RECETTES INVESTISSEMENT			84 282,94 €	48 549,87 €

Montants exprimés en Euros			Compte	Budget 2019
INVESTISSEMENT 13 LOGEMENTS CENTRE			administratif 2018	
DEPENSES				
Total	001	Solde d'exécution d'investissement reporté	47 422,32 €	4 384,87 €
Total	020	Dépenses imprévues d'investissement	0,00 €	2 000,00 €
Total	040	Opérations d'ordre entre sections	15 200,00 €	15 200,00 €
Total	16	Remboursement d'emprunts	26 045,49 €	26 966,00 €
Total DEPENSES INVESTISSEMENT			88 667,81 €	48 549,87 €

I – Compte de gestion 2018 – Compte administratif 2018 : Commune / Budgets annexes

■ Les membres du Conseil Municipal se prononcent sur le Compte de gestion de Madame la Trésorière pour l'exercice 2018 :

VOTE : 19 POUR, 6 CONTRE, 0 ABSTENTION.

■ **Madame le Maire** soumet au Conseil Municipal le rapport suivant : « Le compte administratif communal de l'exercice 2018 vous a été remis. Sa présentation est strictement conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur. Ce document retrace l'exécution du budget communal de l'année écoulée et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice. Ce compte administratif illustre les investissements réalisés ou engagés, les actions menées et les services rendus à la population, et témoigne de la santé financière de notre commune.

En application de l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal élit un président de séance ad hoc pour débattre et voter le compte administratif. »

Madame Agnès TRAVERSIER - Maire quitte la salle.

La présidence est assurée par **Madame Nathalie ATAR** ;

Nathalie ATAR : « Chers collègues,

Conformément à l'article L2121.31 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous ai présenté la gestion 2018.

Nous venons de voter le Compte de Gestion 2018 que le Trésorier Municipal a fait parvenir à la Commune pour le Budget Commune et les trois budgets annexes.

Après vérification, il apparaît que ce document reprend l'intégralité des opérations affectées au cours de cet exercice. Il est en parfaite concordance avec le Compte Administratif correspondant.

Il nous appartient à présent de nous prononcer sur la gestion de l'exercice 2018 ; je vous invite à passer au vote, à main levée, s'il n'y a pas d'objections ? »

Les membres du Conseil Municipal se prononcent sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Madame Agnès TRAVERSIER – Maire.

Vote du Compte administratif de la Commune et ses annexes pour l'exercice 2018, dont les écritures sont identiques à celles du Compte de gestion de Madame la Trésorière pour l'exercice 2018 :

VOTE : 17 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS.

Madame le Maire, de retour dans la salle : « Lors du vote du budget 2018, celui-ci a été qualifié d'ambitieux, voire de trop ambitieux, par l'opposition. Force est de constater que, malgré ce qualificatif de "trop ambitieux", il a été entièrement réalisé, voire même au-delà de nos attentes »

II – Affectation des résultats : Commune / Budgets annexes

– **rapporteur Agnès TRAVERSIER** ↗

Les membres du Conseil Municipal se prononcent sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 :

COMMUNE :

Besoin de financement d'investissement	-20 680,33 €
Résultat de fonctionnement à affecter	427 746,30 €
Affectation en réserves en investissement (compte 1068)	20 680,33 €
Report en fonctionnement (compte 002)	407 065,97 €
DEFICIT REPORTE	0,00 €

VOTE : 19 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS.

BOIS :

Besoin de financement d'investissement	-4 238,95 €
Résultat de fonctionnement à affecter	41 536,91 €
Affectation en réserves en investissement (compte 1068)	4 238,95 €
Report en fonctionnement (compte 002)	37 297,96 €
DEFICIT REPORTE	0,00 €

VOTE : 19 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS.**BÂTIMENTS LOCATIFS :**

Solde d'exécution d'investissement	21 646,20 €
Résultat de fonctionnement à affecter	0,00 €
Affectation en réserves en investissement	0,00 €
DEFICIT REPORTE en fonctionnement	12 950,00 €

VOTE : 19 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS.**13 LOGEMENTS CENTRE :**

Besoin de financement d'investissement	-4 384,87 €
Résultat de fonctionnement à affecter	9 241,87 €
Affectation en réserves en investissement (compte 1068)	4 384,87 €
Report en fonctionnement (compte 002)	4 857,00 €
DEFICIT REPORTE	0,00 €

VOTE : 19 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS.**III – Budget Primitif 2019 : Commune / Budgets annexes****– rapporteur Agnès TRAVERSIER ↻**Les membres du Conseil Municipal se prononcent sur les **budgets de l'exercice 2019** :**COMMUNE :** **VOTE : 19 POUR, 6 CONTRE, 0 ABSTENTION.****BOIS :** **VOTE : 19 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS.****BÂTIMENTS LOCATIFS :** **VOTE : 19 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS.****13 LOGEMENTS CENTRE :** **VOTE : 19 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS.**

- **L'assemblée se prononce sur les taux des taxes communales :**

Madame le Maire : « Les taux de 2018 sont maintenus »

Taxes	Pour mémoire, taux votés en 2018	2019		
		Bases d'imposition notifiées	Taux votés	Produits
Taxe d'habitation	12,43%	4 765 000	12,43%	592 290
Taxe sur le foncier bâti	25,64%	3 518 000	25,64%	902 015
Taxe sur le foncier non bâti	33,49%	23 600	33,49%	7 904
			Total	1 502 209

VOTE : 25 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION.

- **Subvention à l'Association de Gestion des Actions Socioculturelles de BAVANS (AGASC – MPT)**

Montant = 115 000 €Ne prennent pas part à la délibération sur cette question : **Madame Nathalie ATAR, Monsieur David GRISEY, Madame Véronique DELMARRE**, membres élus représentés à l'AGASC.**VOTE : 16 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS.**

- **Liste des emplois communaux : 48 emplois** au 11/04/2019

VOTE : 19 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS.

- **Locations communales, travaux et services** (consultable en mairie)

VOTE : 22 POUR, 0 CONTRE, 3 ABSTENTIONS.

- **Tarifs de la restauration scolaire et du périscolaire** (consultable en mairie)

VOTE : 19 POUR, 6 CONTRE, 0 ABSTENTION.

IV – Délibérations

► Approbation du rapport de la C.L.E.C.T.

Le 28 février 2019, la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) s'est réunie afin, conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, d'évaluer le coût net des charges transférées résultant du maintien et de l'extension à l'ensemble du territoire communautaire de la compétence « service de secours et de lutte contre l'incendie (versement d'un contingentement au SDIS et participations aux casernes) ».

Conformément à l'alinéa 7 du IV de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, il appartient aux Conseils Municipaux, par délibérations concordantes, d'approuver le rapport de la CLECT. Ces délibérations doivent être prises dans un délai de trois mois à compter de la transmission du rapport au Conseil Municipal par Madame la Présidente de la CLECT.

Les membres du Conseil Municipal sont donc invités à approuver le rapport de la CLECT du 28 février 2019, d'autoriser Madame le Maire à signer les documents y afférents et de notifier la décision ainsi prise à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération.

VOTE : 25 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION.

Création d'emploi

Madame le Maire informe l'assemblée :

« Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique. »

Considérant le tableau des emplois adopté par l'assemblée délibérante le 12/04/2018,

Considérant la demande d'intégration de l'agent occupant les fonctions de Policier Municipal au grade d'adjoint technique (Service Ateliers Municipaux) à compter du 1^{er} juin ou 1^{er} juillet 2019,

Considérant le recrutement d'un agent au grade de Gardien Brigadier à compter du 01/05/2019,

Considérant la période de parrainage (entre 1 à 2 mois) pour accompagner le nouvel arrivant dans ses nouvelles fonctions,

Madame le Maire propose à l'assemblée la modification du tableau des emplois à compter du 01/05/2019 comme suit :

- La création de l'emploi permanent de Gardien Brigadier à temps complet relevant de la catégorie hiérarchique C,

- La rémunération et le déroulement de carrière correspondront au cadre d'emploi concerné,

Quant à la suppression du poste de Gardien Brigadier, elle ne pourra intervenir qu'à compter du 1^{er} juin ou 1^{er} juillet 2019, date à laquelle l'agent sera intégré auprès du service "Ateliers Municipaux" (au grade d'adjoint technique) et après avis du Comité Technique.

Après en avoir délibéré,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Le Conseil Municipal, par : **25 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION.**

DECIDE : d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois sont inscrits au budget, chapitre 012.

V – Décisions du Maire

► **Décision n°02/2019** : Modification d'emplacement au cimetière – M. LAMACHE Ernest

► **Décision n°04/2019** : Signature Contrat de location de matériel informatique pour l'école élémentaire Claire Radreau avec la Société OCI Informatique & Digital sise à Montbéliard

VI – Divers

► **Élections européennes le 26 mai 2019** : le bureau 3 a été sélectionné pour un sondage ; une personne accréditée sera présente tout la journée pour prendre des notes.

► **Madame le Maire**, concernant le budget proposé, précise : « Le prêt d'équilibre budgétaire est destiné au financement des projets proposés. Son montant ne peut pas être considéré comme définitif, et est un maximum, car plusieurs recettes d'investissement liées aux demandes de subvention sur les projets en cours (restauration scolaire, tennis couvert...) seront peut-être notifiées en cours d'année.

Les Décisions Modificatives nécessaires seront alors proposées au vote du Conseil Municipal.

De plus, au regard des taux en vigueur, le montant de l'annuité pour un prêt d'un montant de 787 341 euros sur une durée de 25 ans serait d'environ 39 000 euros, ce qui porterait le taux d'endettement de la Commune à environ 10.53 %, le taux d'endettement actuel étant d'environ 9.3 %.

Pour comparaison, à notre arrivée en 2014, le taux d'endettement était de 11.53 %.

Les efforts budgétaires réalisés tout au long du mandat afin de réduire les coûts de fonctionnement nous permettent de dégager un excédent capable de rembourser plus de deux fois le capital des emprunts, ce qui était loin d'être le cas à notre arrivée.

En effet, l'excédent net du Compte Administratif 2013 laissait apparaître un excédent de 89 041.56 euros, soit plus de 3 fois moins que le nécessaire pour le remboursement du capital des emprunts qui était de 284 487.74 euros en 2014.

Pour conclure, même avec ce prêt d'équilibre conséquent, le budget reste donc très sain, et la Commune conserve une capacité d'emprunt très intéressante. »

► **Madame le Maire** : « Pour rappel à l'attention de l'ensemble du Conseil Municipal, en tant que Maire, je suis seule habilitée à donner la parole à celle ou celui qui m'interpelle parmi vous, mais également au technicienne et technicien dont le rôle est d'apporter les éléments nécessaires à une meilleure compréhension des sujets abordés.

De plus, il est dommage que Monsieur Pierre CLAUDON soit absent ce soir, mais il pourra prendre connaissance à travers le compte-rendu de ce Conseil Municipal, de la réponse que je souhaitais apporter à son interpellation au sujet du projet de réaménagement de la Place Centrale. Il a dit, je cite : "Ce projet sort un peu du chapeau".

J'ai sous les yeux le programme que mon équipe et moi-même avons produit en 2014, et la réorganisation de la Place Centrale ainsi que du carrefour rues des Fleurs et du Carrosse sont inscrits dans ce programme.

Ces deux projets ne sortent donc absolument pas du chapeau, ils étaient tout simplement dans notre programme.

Cela paraît peut-être étonnant de nos jours, mais mon équipe et moi-même mettons en œuvre nos engagements initiaux, ceux pour lesquels nous avons été élus, notamment la non-augmentation des taux d'imposition communaux et ce malgré une baisse globale des recettes de plus de 300 000 euros.

Au regard de ce qui a été accompli, nous pouvons, je pense, nous féliciter d'avoir en grande partie rempli le contrat, et notre action se poursuivra. »

Séance levée à 20h50